

Ce 25 novembre 2024, plusieurs membres de l'archiconfrérie de la Sanch, dont le président Cedrik Blanch-Vicente, avaient fait le déplacement pour recevoir des mains de la ministre de la Culture, Rachida Dati, le certificat d'inclusion à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel ; étape nécessaire avant une éventuelle inscription au niveau de l'Unesco. Même si concrètement, la procession des pénitents du Vendredi saint du Roussillon figurait déjà sur les listes du patrimoine national depuis février 2023, ce n'est qu'en cette fin d'année 2024 que le président de l'Archiconfrérie a reçu le certificat officialisant l'importance des processions. La délégation vivait ce moment mémorable « comme une reconnaissance qui vient récompenser plusieurs années de travail et d'enquêtes visant à mettre à l'honneur les processions historiques de la Sanch en Roussillon, Perpignan, Arles-sur-Tech et Collioure, et tout ce qu'elles véhiculent ». Cet événement, organisé dans le salon des Maréchaux, marque une reconnaissance officielle de cette tradition roussillonnaise, perpétuée depuis six siècles. La procession, qui mêle rites religieux et traditions populaires, se déroule chaque Vendredi saint et rassemble plus de 800 pénitents, accompagnés d'ensembles statuaires appelés « misteris ». La Sanch, cette tradition enracinée dans l'histoire et la foi populaire Créée en 1416 par le prêcheur dominicain Vincent Ferrer, la confrérie de la Sanch est née pour accompagner les condamnés à mort et mettre en lumière la Passion du Christ. Aujourd'hui, cette tradition se poursuit à travers des défilés solennels où les pénitents, vêtus de longues tuniques noires et de capuchons pointus (les caparutxes), portent les misteris illustrant des épisodes de la Passion. Les femmes, quant à elles, portent une mantille noire en signe de deuil. À Perpignan, la procession démarre à 15 heures depuis l'église Saint-Jacques et traverse le centre historique. La Sanch bientôt inscrite au patrimoine immatériel de l'Humanité ? Lauriane Josende, sénatrice des Pyrénées- Orientales, a salué cette inscription comme une étape cruciale pour préserver cette tradition. Elle appelle désormais à porter cette candidature devant l'Unesco, estimant que la Sanch répond parfaitement aux critères : « vivante, inclusive et représentative ». La sénatrice a déclaré : « Cette inscription serait une garantie précieuse pour sa préservation et pour transmettre cet héritage aux générations futures. » L'Archiconfrérie de la Sanch, appuyée par des acteurs locaux, voit dans cette reconnaissance un moyen de valoriser le patrimoine et l'identité catalane. À titre de comparaison, il aura fallu huit ans avant que les fêtes de l'ours du Haut-Vallespir soient inscrites au patrimoine immatériel de l'Humanité par l'Unesco.



*les trois présidents de Perpignan, Collioure et Arles sur Tech lors de la remise du document officiel par Rachida Dati, Ministre de la culture*